

État civil

Naissances :

Marius FUSTER né le 9 janvier 2021 à Libourne
Myla, Louise CHAMLOUP née le 12 mars 2021 à Libourne
Maïana, Yoana NAPOLI CHIGÉ née le 24 avril 2021 à Libourne
Kélyo DANLOS né le 10 septembre 2021 à Libourne
Félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Néant

PACS :

Pierre, Nicolas BECOT et Marlène CAILLEAU conclu le 30 mars 2021
Eline, Camille, Estelle VANDECASTEELE et Julien BROTHIER conclu le 19 avril 2021
Nicolas, Henri, Joseph, Jacky RUZIC et Hélène, Marie, Svetlana GIRARD conclu le 11 juin 2021
Christelle POUDRET et Jean-Laurent AUDOUIN conclu le 26 août 2021
Jean-Claude, Raymond, Marie ANGE et Philippe ANTONIEL conclu le 25 octobre 2021
Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux pacés.

Décès :

Camille, Michel BEAU décédé le 11 janvier 2021 à Petit Palais et Cornemps
Jean-Yves GUYET décédé le 4 avril 2021 à Petit-Palais et Cornemps
Yvonne, Nayades PINO PARGA décédée le 13 juin 2021 à Libourne
Jean-Paul HUOT décédé le 13 juin 2021 à Belvès-de-Castillon
Dorianne PAYA décédée le 15 août 2021 à Libourne
Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles.

Fête locale

Organisée par Fête Palais Fous !!!

Contacts :

Anne AUDOUIN : 06 33 75 16 04

Pierrette HUCHET : 06 83 60 33 97



Mairie

Petit-Palais

& Cornemps

106 route des Artigues de Lussac - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps

05 57 69 62 03

www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr

mail : mairiepetitpalaiscornemps@orange.fr

Horaires : Secrétariat ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Mardi : 14h - 18h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 18h30

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Congés de fin d'année du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus.

A retenir : Elections

Présidentielles

1^{er} tour le 10 avril 2022

2^{ème} tour le 24 avril 2022

Législatives

1^{er} tour le 12 juin 2022

2^{ème} tour le 19 juin 2022

Inscription sur la liste électorale :

Faire la démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit le 4 mars 2022.

Aller sur le site service-public.fr ou à la Mairie de votre domicile.

Un français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit d'office sur la liste électorale s'il a accompli les démarches de recensement à 16 ans.

Félicitations

Aux 6 jeunes ayant obtenu le brevet des collèges :

Cahuzac Cantin

Cruchon Tifenn

Sarlat Léo

Coudroy Jules

Da Silva Enzo

Grilleau Chloé

Objets trouvés

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous trouvez ou perdez des clés, un porte feuilles, etc.

De nombreuses personnes viennent ici se renseigner.

De janvier à juin 2022

SEANCES COLLECTIVES SOPHROLOGIE & YOGA DU RIRE

Salle municipale de Petit-Palais et Cornemps

Inscription et renseignements :
06 83 60 33 97 - 06 82 97 74 37
contact@jpsophrologie.fr



Journal municipal n°29

Décembre 2021

Edité à 350 exemplaires

Directrice de la publication :
Patricia RAICHINI

Graphisme / Impression :
Caruso Aquitaine et URSELF



continuer notre chemin et nos prévisions.

La façade de la salle des fêtes a été refaite selon les prescriptions de l'architecte des bâtiments de France et le sas d'entrée a été rénové dans le but de faire quelques économies d'énergie.

En attendant les gros travaux de rénovation de nos églises, leurs façades sont éclairées du soir jusqu'au matin avec une coupure pendant la nuit.

Comme je vous l'indiquais dans le bulletin de juin, la Communauté de Communes du Grand St Emilionnais a opté pour la révision de son document d'urbanisme intercommunal. (PLUI). Toutes vos demandes ou observations concernant le changement de destination d'un bâtiment (grange, habitation, etc.) d'un terrain, sont à adresser par écrit, soit à la mairie qui le transmettra à la CDC, ou directement à la CDC.

L'antenne mobile a été mise en service le 31 juillet comme prévu par FREE. Si vous rencontrez quelques soucis, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'opérateur qui vous concerne.

Nos voies communales les plus abîmées ont été réparées

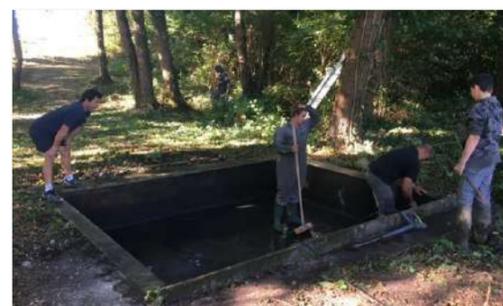
La structure du pont traversant le cours d'eau le Palais à la sortie du bourg est fortement dégradée et cela a obligé les services du Département à restreindre la circulation en limitant le tonnage dans un premier temps. Cette restriction a un impact considérable sur la vie locale, agricole, viticole et sur les transports scolaires. Les prescriptions n'ayant pas été respectées, la fermeture définitive du pont a été mise en application dès le lundi 22 novembre 2021 et sera applicable jusqu'au 31 décembre 2023.

Souhaitant que nous retrouvions nos modes de vie sans restrictions, le 14 janvier 2022, les élus et moi-même vous recevrons pour échanger nos vœux.

Passez toutes et tous de belles fêtes de fin d'année entourés de ceux que vous aimez.

Le Maire, Patricia Raichini

Vie de nos hameaux



Le samedi 28 Août 2021, c'était la 17^{ème} édition du nettoyage du lavoir des Huguets par les habitants eux-mêmes ! Le repas de midi a été suivi de jeux de pétanque et de belote. Le tout dans la bonne humeur.

Bulletin municipal n°29

Décembre 2021

Chères et chers administrés,

Le 13 juin, le Conseil Municipal a perdu un de ses membres. Jean-Paul Huot nous a quitté suite à une crise cardiaque lors d'une rencontre sportive.

Il était un bénévole engagé et faisait partie du Comité des Fêtes. Le 11 juin, nous étions réunis pour préparer les festivités de la fête locale. Très enjoué et volontaire, rien ne laissait paraître une quelconque méforme, bien au contraire, trop heureux de participer à cette rencontre du dimanche. Jean-Paul, personne très estimée de tous, manque autour de la table du Conseil Municipal. Notre pensée va vers Marie-Hélène, dont la dignité ne flanche pas. Malgré cette absence, nous devons

Le cercle de l'amitié

Les activités ont repris, le 1^{er} mardi de chaque mois. De 55 à 95 ans, vous serez les bienvenus.



2^{ème} atelier de composition florale sur le thème de l'automne.

Contacts :

HUCHET Pierrette :
06 83 60 33 93

DECAUZE Michèle :
06 87 93 81 34

Vie communale

Écoles

L'école maternelle de Saint-Sauveur de Puynormand et l'école primaire de Petit-Palais-et-Cornemps sont regroupées en RPI et il comporte 4 classes. Nous en avons malheureusement fermé une lors de cette rentrée.

A Petit-Palais

La directrice, Madame Isabelle DELFOUR, accueille 22 enfants en CE1 et CE2.
Madame Adeline BORDELAIS accueille 26 enfants en CM1 et CM2.

A Saint-Sauveur de Puynormand

La directrice, Madame Virginie DOLE accueille 21 tout petits et petits.
Madame Annaëlle BOULET-CARLANTEZEC accueille 23 enfants en moyenne section et CP.

Périscolaire

Une garderie accueille les enfants de 7h30 à 8h35 le matin et de 16h15 à 18h30 le soir.
Une navette achemine les enfants entre les 2 écoles de RPI.

Sport : Football : USMPP



Nous avons le plaisir de voir évoluer les différentes équipes en alternance sur le stade municipal de Petit-Palais et celui de St-Médard de Guizières. Nous comptons des équipes séniors masculines et féminines, juniors filles et garçons de 9 à 14 ans et des pious-pious de 3 à 5 ans.

Vous trouverez le planning et les résultats des matchs sur <http://msc1921.free.fr>

SMICVAL

Pour rappel, les horaires de nos Pôles Recyclages changent pour la période du 1er novembre à fin février. Ainsi pour la «période hiver» nos Pôles Recyclages et le Smicval Market de Vayres seront ouverts de 9h à 12h et de 13h à 17h (au lieu de 14h à 18h pour la période Eté).

Et pour rappel, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, nos Pôles Recyclage accueillent sans rendez-vous et les vendredi et samedi sur rendez-vous (www.smicval.fr).

Informations administratives

Taxe Foncière Bâtie

Sur votre feuille d'impôt, dans le détail du calcul des cotisations – case « commune » - le taux inscrit est de 30,16%. Ce taux d'imposition comprend à la fois le taux d'imposition de la commune soit 12,70% et le taux du département qui n'est plus détaillé, soit 17,46%. Le taux d'imposition de la commune n'a toujours pas changé.

Détail du calcul des cotisations

Taxes foncières 2021	Commune	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2020	30,16 %	0,263 %	0,214 %	15,25 %
Taux 2021	30,16 %	0,263 %	0,18 %	16,79 %

Carte Grise : Mise à jour des informations



Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé « carte-grise », se font uniquement en ligne.

Il est possible de le faire via le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés/ Immatriculation : <http://immatriculation.ants.gouv.fr>

Attention aux arnaques, il existe des sites frauduleux qui font payer les demandes de certificat d'immatriculation à un coût plus onéreux. Pour plus d'informations et pour connaître le vrai coût d'une carte grise, vous pouvez vous référer à ce guide : [quel est le vrai prix d'une carte grise ?](#)

Retrouvez les étapes à suivre en cas de perte de certificat d'immatriculation : [démarches carte grise.](#)

Vous pouvez aussi vous rapprocher de l'entreprise BTVA située à l'entrée de Petit-Palais pour établir **les demandes** de carte grise.

- lundi et mercredi de 9h à 11h

- vendredi de 15h à 17h

Téléphone : 05 57 69 72 16

2 nouvelles installations



Wilfrid Denis
06 12 25 88 42
wdenis.aquitaineenr@gmail.com



Recensement

Le recensement de la population aura lieu du **20 janvier au 19 février 2022**. Deux agents recenseurs passeront à votre domicile. Il s'agit de Sylvie SOLANS et Daniel EISELE, tous deux domiciliés à Petit-Palais-et-Cornemps. Ils seront munis d'une carte officielle. Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil et collaborer au mieux à cette enquête obligatoire.

